

1. EDITORIAL

Le foyer « Les Hirondelles » est un établissement de la protection de l'enfance. Il accueille 28 jeunes filles de 13 à 18 ans, à la demande de l'ASE. Il propose une prise en charge diversifiée et évolutive et dispose, pour ce faire, de 3 groupes de vie en interne et de 4 appartements dédiés à l'Internat Externalisé (IE) destinés à des mineures.



Depuis plusieurs années, il propose, par ailleurs, des prises en charge en alternance (famille/institution) ou à domicile dans le cadre de droits élargis

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES/ACTIVITE

Activité	2013	2014	2015	2016
Agrément ¹	30	30	30	30
Journées Prévisionnelles	8664	8664	8664	8664
Journées Réalisées	8867	8803	8932	9029
Ecarts	203	139	268	365
	2,34%	1,60%	3,09%	4,21%
Effectif au 31 Décembre	26	25	23	27
Taux de réalisation de l'activité	102,34	101,6	103,09	104,21
Nombre de bénéficiaires suivies dans l'année	59	45	45	49

L'activité prévisionnelle 2016 était fixée à **8664 journées** et l'année s'est achevée avec un total de **9 804j réalisables²** pour **9 029j facturées**, soit un excédent de **365 jours** :

- 5 695j (structures I et II)
- 1 865j (structure III semi-autonome et son appartement autonome)
- 1 118j (internat externalisé)
- 351j (urgence)

Les accueils d'urgence ont représenté **61,5%** des admissions en 2016. Avec **49** jeunes suivies, la rotation des effectifs s'est avérée stable par rapport aux deux années précédentes.

¹ L'augmentation de 28 à 30 places était prévue par la création de 2 appartements supplémentaires pour l'IE, proposition refusée par les financeurs.

² Journées facturées + absences congés/fugues

L'ensemble des jeunes était originaire du Haut-Rhin.

A l'exemple de l'année passée, les placements judiciaires ont été majoritaires, **77%** en 2016.

La population accueillie : caractéristiques générales

Age des bénéficiaires

Contrairement à 2013 et 2014 où les admissions des jeunes de 16 à 18 ans étaient majoritaires :

- **62,5%** en 2013
- **63,25%** en 2014

L'année 2016 s'est inscrite en droite ligne de 2015 avec seulement :

- **34,5%** de + de 16 ans à l'admission

Durée de séjour

A l'inverse des 2 années précédentes qui avaient vu la progression du nombre des placements supérieurs à 1 an, 2016 a été marquée par le retour des placements plus courts :

- **69,5%** de placement de - d'1 an avec une prédominance des - de 6 mois à hauteur de **39%**.

Les jeunes majeures

Parmi les **49** jeunes suivies, **9** ont atteint leur majorité en 2016.

Hormis une adolescente vulnérable qui a totalisé 6,5 mois de prise en charge dans l'attente de son admission à l'internat d'un IMPRO :

- **4** ont quitté l'établissement le jour de leurs 18 ans
- **4** n'ont été accompagnées que durant **1,5 mois** afin de pouvoir percevoir l'APL et de subvenir à leurs besoins. Parmi elles, **2** seulement ont bénéficié d'une allocation jeune majeure de l'ASE.

Situation scolaire et professionnelle

Malgré une majorité de jeunes âgées de - de 16 ans à leur admission **65,5%**, le nombre d'adolescentes exclues des dispositifs de droit commun reste très élevé en 2016, **47%**.

Parmi ces jeunes en grandes difficultés d'insertion, les **2/3** étaient âgées de - de **16 ans**.

L'enseignement général s'avère la filière la moins investie depuis 2 ans. Elle représentait :

- **23%** des orientations en 2014
- **6%** seulement en 2016

L'enseignement technique et les apprentissages dominent donc avec **35%** des orientations. **12%** des adolescentes ont, quant à elles, repris pied avec la formation et/ou la scolarité par le biais de dispositifs adaptés spécifiques tels que le DIMA, la MLDS ou encore la plate-forme de la Mission Locale (PDV).

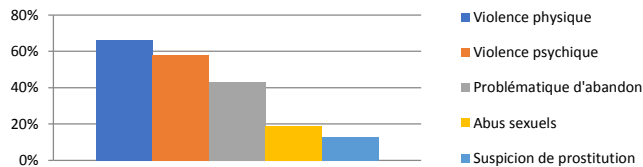
Au regard des difficultés propres à chacune, ce retour vers l'insertion a nécessité cependant un accompagnement individuel important dans nos dispositifs internes qui s'est inscrit dans la durée.

La population accueillie : caractéristiques individuelles

L'étude que nous menons désormais depuis 3 années illustre clairement l'importance et la multiplicité des difficultés auxquelles les jeunes filles accueillies ont été confrontées et qui, aujourd'hui, handicapent gravement leurs capacités à se construire et à se projeter.

Les indicateurs de placement

Dans **88%** des cas, les adolescentes confiées présentent une problématique ancienne que nous qualifierons de structurelle au niveau familial. Ainsi, les indicateurs de placement s'avèrent multiples.



Les troubles repérés durant la prise en charge

A l'exemple des indicateurs de placement, ceux-ci s'avèrent multiples et la souffrance de ces adolescentes s'exprime par des comportements auto et hétéro-agressifs :

- 49% des jeunes suivies sont régulièrement en fugue,
- 43% d'entre elles présentent des conduites addictives, alcool, drogue. Ce taux reste stable par rapport à l'année précédente.
- 35% ont une sexualité à risque (partenaires multiples, rapports non protégés),
- 27% sont suspectées de prostitution,
- 19% se scarifient, soit 26% de moins qu'en 2015.

Quant aux manifestations hétéro-agressives, elles concernent essentiellement des faits de violence à l'égard des adultes de l'institution pour 43% des jeunes confiées et se trouvent directement en lien avec les problématiques addictives et le refus de tout cadre.

En 2016, 58 dépôts de plainte ont ainsi été effectués pour violences, menaces et dégradations volontaires.

L'internat Externalisé

Cette structure créée en 2009 est destinée à accueillir des adolescentes refusant toute prise en charge traditionnelle ou que le collectif amène à régresser.

L'âge moyen des adolescentes suivies en IE en 2016 était de 17 ans à leur admission pour une durée moyenne de séjour de 8,5 mois.

Les indicateurs de placement à l'admission au FAE

Ces indicateurs sont plurifactoriels :

- 84% d'entre elles avaient été victimes de violences physiques et de violences psychiques, soit 20% de plus par rapport à l'ensemble des jeunes filles suivies,
- 67% présentaient une problématique d'abandon particulièrement marquée, + 24% par rapport aux autres adolescentes,
- 34% étaient suspectées de prostitution avant leur accueil soit + de 20% par rapport aux autres jeunes admises,
- 17% avaient été victimes d'abus sexuels de la part d'un proche.

Les troubles repérés durant leur prise en charge

A l'exemple des indicateurs de placement, ces troubles sont également multiples et se traduisent essentiellement par des comportements auto-agressifs.

- 67% sont traversées par une forme d'errance massive, soit + 18% par rapport à l'ensemble des jeunes
- 67% ont une sexualité à risque sans suspicion de prostitution, soit + 32%,
- 58% présentent des conduites addictives (alcool, drogue), soit + 15%
- 17% se scarifient.

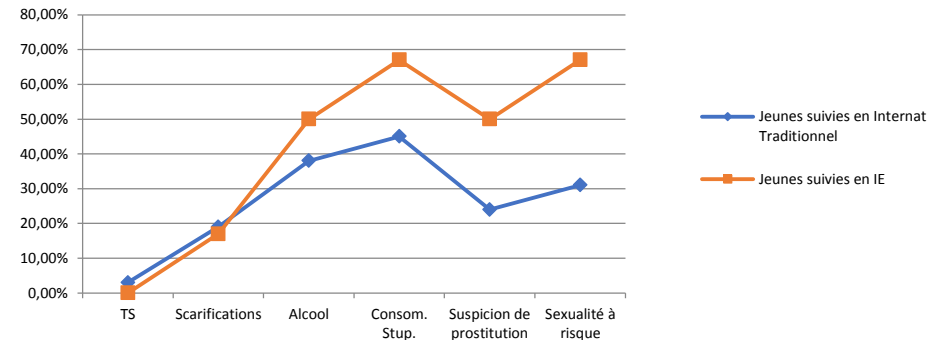
Ces données mettent distinctement en évidence l'errance qui traverse l'ensemble des jeunes filles accueillies en IE. Par ailleurs, le peu d'estime que ces jeunes filles peuvent avoir d'elles-mêmes les amène à des mises en danger fortes (sexualité à risque, consommation de produits stupéfiants, ...) avec parfois pour seul objectif de vérifier leur propre valeur.

De manière générale, les problématiques des jeunes accueillies en IE sont plus marquées que celles des jeunes admises dans le cadre de l'internat traditionnel.

Les indicateurs d'orientation en Internat Externalisé

A l'exception d'une jeune placée directement en Internat Externalisé, les autres adolescentes avaient préalablement séjourné dans les structures internes du FAE.

Le graphique ci-après met en exergue l'écart existant entre les troubles repérés chez les jeunes de l'internat traditionnel et ceux qui caractérisent les jeunes de l'Internat externalisé.



Ces écarts repérés, pour la majorité, en cours de prise en charge ont été déterminants dans la décision d'orientation en IE, d'autant que ceux-ci se sont assortis de troubles réactionnels tels que l'absentéisme scolaire, l'isolement face au groupe, des états de crise répétés.

Ainsi, pour l'ensemble des jeunes suivies en IE en 2016, le collectif traditionnel même restreint s'est avéré inopérant, voire potentiellement délétère et pour :

- 67% sont traversées par une forme d'errance massive, soit + 18% par rapport à l'ensemble des jeunes
- 67% ont une sexualité à risque sans suspicion de prostitution, soit + 32%,
- 58% présentent des conduites addictives (alcool, drogue), soit + 15%
- 17% se scarifient.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie de l'établissement

En 2016, à l'exemple des années précédentes, la vie de l'établissement a été marquée par des moments festifs tels le repas de fin d'année scolaire, la fête de Noël et les camps de février et juillet. Elle a, par ailleurs, connu deux temps forts : la journée « Portes Ouvertes » du 4 juin qui a rassemblé jeunes, familles, l'ensemble du personnel et les partenaires autour de témoignages d'anciennes pensionnaires du foyer.

La journée anniversaire des 70 ans de l'ARSEA, le 24 juin, qui a fédéré de belles énergies des salariés, tous services confondus, autour des préparatifs et de la rencontre. Autant de moments riches et forts, porteurs d'échanges, de convivialité et de solidarité.

3.2. Partenariat

Notre partenariat avec le **mouvement du NID** a été renouvelé pour la 2^{nde} année consécutive et nous avons pu constater que l'action engagée aura apporté ou permis :

- des échanges réguliers avec les jeunes filles les plus vulnérables (13/16 ans) à raison d'une fois par mois avec un taux de participation pendant les repas de 10 à 15 jeunes filles et de 3 à 6 jeunes filles pour poursuivre l'échange à l'issue de ce temps convivial,
- un travail de réflexion avec les adolescentes autour des questions telles que le viol, les mises en danger sexuelles, les sex-toys, les réseaux sociaux, la consommation d'alcool et de produits stupéfiants, la relation garçon/fille, l'intimité, l'amour....
- un soutien de l'équipe, temps ressource, pour l'action éducative qui est la sienne.

Le travail en lien avec la structure « **Ado'sphère** » s'est poursuivi autour de l'accompagnement de jeunes très fragiles psychologiquement et dont l'état a nécessité leur hospitalisation un temps en lien avec des épisodes dépressifs mortifères et des conduites addictives (alcool, drogue). L'enjeu premier a été d'inscrire ces hospitalisations dans une prise en charge de soin continue.

3.3. Travail avec les familles

Principe fondateur de la pédagogie institutionnelle, le travail avec les familles s'est inscrit de manière régulière en 2016 au bénéfice d'une rotation des effectifs moins importante et d'une durée de séjour plus longue depuis 2014.

Ainsi, nous avons rencontré les parents lors de :

- **115** réunions dans l'établissement afin de travailler aux motifs et problématiques ayant conduit au placement, auxquelles se sont ajoutées
- **186** rencontres à domicile pour des familles ayant des difficultés pour se déplacer ou dans le cadre de droits élargis accordés par le magistrat,
- **26** réunions dédiées à l'élaboration du Projet Personnalisé de leur enfant,
- **61** autour de questions de droit, d'organisation de la prise en charge, de synthèse

soit **388** temps de travail formels d'élaboration et d'échanges avec les familles des jeunes filles placées dans le souci de soutenir le principe de co-éducation au sens entendu par Didier HOUZEL.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'adaptation nécessaire et permanente des modes de prise en charge au profit des bénéficiaires fait de la formation continue un axe majeur de l'amélioration des prestations.

Au cours du premier semestre 2016, nous avons ainsi poursuivi la formation engagée en 2015 concernant la « *Clinique de la place* », dispensée à l'ensemble de l'équipe éducative par Monsieur Jean-Pierre THOMASSET, directeur de l'Institut d'Etude et de Recherches pour la clinique de la place. Celui-ci était anciennement intervenant au Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel de Nîmes (SAPMN), service pionnier en France en matière d'accueil séquentiel et d'intervention à domicile.

Cette formation a, par ailleurs, été complétée par la poursuite de celle entreprise en 2015 sur « l'approche médiation ». Ces 2 axes de travail nous sont apparus indispensables à accentuer afin d'asseoir les compétences de l'équipe au regard des sollicitations du Conseil Départemental en matière de placements à domicile.

En effet, le 14 mars 2016, la Protection de l'Enfance a été une nouvelle fois réformée et le législateur a rappelé très clairement la nécessité de développer des prises en charge alternatives.

Dans le même temps, le Conseil Départemental 68 a réaffirmé sa volonté d'accentuer la diversification des réponses éducatives portées par les internats en faisant un appel à candidatures concernant la création d'un Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé (SEADR). L'établissement a répondu favorablement à cet appel en proposant la création d'un service mutualisé et mixte associant les moyens et les compétences du Foyer René Cayet et du Foyer « Les Hirondelles ».

Si le projet proposé est validé, le SEADR permettra d'étoffer plus encore l'offre de service en direction des mineur(e)s et de leurs familles tout en favorisant la souplesse nécessaire à l'adaptation continue des prises en charge.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2016

Colonne1	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	26,35	2,00	1,75	14,60	0,75		7,25
CDD temporaire	0,00						
CDD remplacement	4,25			2,75			1,50

Tous services confondus, nous avons cumulé **67 arrêts de travail** pour un total de **1163j** soit 5505 heures d'absences qui équivalent à **3,80 ETP** sur l'année.

6. CONCLUSION

L'année 2016 ne s'est guère avérée différente de celles qui l'ont précédée si ce n'est une durée de placement qui, à nouveau, a régressé avec une majorité d'entre eux inférieure à 1 an dont 39% inférieurs à 6 mois.

Cet état de fait s'avère directement lié aux accueils en urgence qui ont représenté 61,5% des admissions en 2016. Les caractéristiques de ce type d'accueil sont toujours dommageables pour ces jeunes qui présentent des problématiques enkystées, des relations familiales délétères qui se traduisent, le plus souvent, par une opposition massive à une prise en charge non préparée qui rend la collaboration adolescente/famille/institution particulièrement difficile.

Le contexte socio-économique, les orientations des politiques sociales sont autant de données interrogées et interrogeantes face à ces jeunes en grande souffrance dont la plupart se trouve dans l'impossibilité de se projeter dans un avenir tant personnel que professionnel.

Leur mal-être met à mal les équipes et ces dernières, tous services confondus, doivent faire preuve de réels engagements et convictions pour n'avoir de cesse de travailler à prendre en considération et en compte la singularité de chaque situation.

Elles résistent au service de l'humain face aux programmes, aux protocoles, face au « marché » et au « chiffre » « *Les deux figures tutélaires, dieux lares de la nouvelle composante sociale...* » qui font « ... peser sur le travail social une loi d'airin »³.

Se faire entendre, s'entendre, relève aujourd'hui du défi, une bataille rangée, pas si rangée que ça, une bataille qui dérange le sens. Aussi, loin des formules consacrées et des faux semblants, je les remercie profondément de poursuivre cette aventure dans le respect de chaque enfant à protéger, de chaque sujet rencontré, en se laissant surprendre.

L'inattendu

*Je ne fais pas grand-chose contre le démon :
je travaille, et levant parfois les yeux de mon travail,*

³ Joseph Rouzel, « La supervision d'équipe en travail social », Dunod 2015.

je vois la lune avant qu'il fasse clair

*Que reste-t-il ainsi qui brille d'un hiver ?
à la petite heure du matin je sors,
la neige emplit l'espace jusqu'aux plus fins bords,
l'herbe s'incline devant ce muet salut, là se révèle ce que nul n'espérait plus⁴.*

⁴ Philippe Jaccottet, « Poésie 1946-1967 », « L'ignorant », Gallimard 1971.